



MAIRIE de VILLENY

41220- LOIR ET CHER

Téléphone : 02 54 98 35 25

Mail : mairie@villeny.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 9
présents 8
votants 8
pouvoirs 0

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 27 janvier 2026
le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal 12 janvier 2026

Présents : M. CHEVALLIER Hubert, MR HERPIN Dominique, MME
DUCHÊNE Françoise, MME BOUCHER Christel, MME FROGER Bérandère,
MME GIORDANO-ORSINI Claudine, MME RENARD Aude, MR TROY
Richard.

Excusée : Mme DELAHOUSSE Morgane,

Secrétaire de séance : Dominique HERPIN.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ADMR DE SOLOGNE

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que plusieurs administrés de Villeny, notamment des personnes âgées, bénéficient des services de l'ADMR pour leur maintien à domicile.

L'association locale ADMR LA SOLOGNOTE, sollicite la reconduction de la subvention pour l'année 2026.

Le montant de cette subvention est proratisé au nombre d'habitants. (1.05 €/habitants)

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal décide à l'unanimité des personnes présentes et représentées de :

- Valider la demande de subvention de l'ADMR pour un montant de 518.70 €
- Autoriser Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires se rapportant à ce dossier.

VOTE POUR À L'UNANIMITÉ

2026-05

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En préfecture

Pour copie conforme

Le Maire



Hubert CHEVALLIER

Le secrétaire de séance



Dominique HERPIN